

LES DÉMARCHEURS

ATTENTION AUX ARNAQUES

AVEC LE RETOUR DES BEAUX JOURS, VOUS POUVEZ ÊTRE SOLLICITÉ PAR DES "DÉMARCHEURS".

ILS PEUVENT ÊTRE :

DÉMOUSSEURS DE TOIT, JARDINIERS, ASPHALTEURS, RAMONEURS, ET BIEN D'AUTRES



SIGNAUX D'ALERTE

ABSENCE DE NUMÉRO D'ENTREPRISE

ABSENCE DE NUMÉRO DE TVA

PRÉTEXTE DES SITUATIONS ALARMANTES

ABSENCE DE CARTE DE MARCHAND AMBULANT



QUESTIONS À VOUS POSER

CES TRAVAUX SONT-ILS NÉCESSAIRES ?

CONNAISSEZ-VOUS LES PRIX DU MARCHÉ ?



LES BONS RÉFLEXES

NE LES LAISSEZ PAS ENTRER

ÉVITEZ LES PAIEMENTS EN LIQUIDE, PRÉFÉREZ LE VIREMENT BANCAIRE

NE VOUS LAISSEZ PAS CONDUIRE AUPRÈS D'UN ORGANISME BANCAIRE POUR RETIRER DE L'ARGENT

EXIGEZ VOTRE DROIT À UNE PÉRIODE DE RÉFLEXION DE 7 JOURS
AUCUN ACOMPTÉ NE PEUT ÊTRE EXIGÉ PENDANT CETTE PÉRIODE

DEMANDEZ UN DEVIS DÉTAILLÉ

MÉFIEZ-VOUS D'UN TARIF TROP AVANTAGEUX



VICTIME OU TÉMOIN QUI CONTACTER ?

POLICE

En cas d'urgence :
faites le 101

Sinon, contactez votre zone de police

COMMUNE

Service de prévention
Partenariat Local de Prévention (PLP)

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL ÉCONOMIE

Via le site web
<https://pointdecontact.belgique.be>
0800/120.33 (numéro gratuit)

CETTE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION VOUS EST PROPOSÉE PAR LE CIEAR - DCA NAMUR ET LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE NAMUR



 Rue Bertrand Janquin 70, 5100 Jambes

 dca.nam.ciear@police.belgium.eu

 <https://ciear-namur.wixsite.com/ciear>



Police Fédérale